

Question de Mme Kattrin Jadin au secrétaire d'État à l'Environnement, à l'Énergie et à la Mobilité, adjoint à la ministre de l'Intérieur et de l'Égalité des chances, et secrétaire d'État aux Réformes institutionnelles, adjoint au premier ministre, sur "le permis à étapes pour les automobilistes" (n° 19594)

Kattrin Jadin (MR):

Madame la présidente, monsieur le secrétaire d'État, dans votre interview accordée à *La Dernière Heure* du 3 septembre dernier, j'ai lu avec grande attention que vous évoquez le besoin d'améliorer la formation à la conduite, objectif que je partage.

Ceci est déjà partiellement mis en place pour les motards via les nouvelles directives européennes en la matière.

Pour tout ce qui a trait aux automobilistes, d'autres enjeux interviennent évidemment, comme l'âge élevé de certains automobilistes et leur discernement parfois moins aiguisé pour des situations pouvant s'avérer critiques voir dangereuses. Un test d'aptitude de conduite à partir d'un certain âge ou encore après un nombre déterminé d'accidents de la route me paraissait être une piste très intéressante. J'entends que vous l'avez rejetée.

J'apprends maintenant que vous envisagez d'instaurer un permis à étapes également pour les automobilistes et je souhaiterais connaître vos pistes de réflexion à ce sujet; en effet, cela me paraît difficile à mettre en place et peu relevant pour améliorer la sécurité routière.

Monsieur le secrétaire d'État, avez vous déjà des concepts précis applicables aux automobilistes afin d'instaurer le permis à étapes?

Melchior Wathelet, secrétaire d'État:

Madame Jadin, une des recommandations de la Commission fédérale pour la sécurité routière vise une réforme de la formation à la conduite par l'introduction de la matrice GDE - *Goals for Drivers Education* - et le permis par étapes.

Malgré le fait que les Régions soient compétentes en matière de formation à la conduite, on a convenu avec elles qu'on ne peut pas attendre la régionalisation pour préparer et élaborer cette réforme. Je suis persuadé, tout comme vous, qu'une meilleure formation à la conduite joue un rôle fondamental pour améliorer la sécurité routière. Le groupe de travail créé à cet effet réunit non seulement les instances fédérales et régionales mais aussi les experts en matière d'auto-école et de centres d'examen pour permis de conduire.

Dans le cadre de l'état d'avancement actuel des travaux de ce groupe de travail, une grande importance a été accordée à l'analyse des systèmes européens les plus avancés en matière de GDE et de permis par étapes.

En fait, l'obtention d'un permis de conduire ne peut se faire en une fois mais doit être le résultat d'un processus d'apprentissage bien encadré, progressif et l'acquisition d'expériences. Les étapes à parcourir vont même au-delà de l'obtention du permis même par l'introduction d'une période post permis.

Ceci implique également l'introduction de nouvelles matières pour la formation pendant ces étapes qui correspondent mieux aux principes de la GDE, c'est-à-dire sensibilisation aux risques routiers, motivations et attitudes, responsabilité sociale mais également conduite écologique et défensive.

Les objectifs de travail sont donc multiples au sein du groupe de travail: définir les éléments de principe et les différentes phases de cette nouvelle formation; définir les objectifs et curriculum de chaque étape; définir les méthodologies à utiliser; définir les techniques d'évaluation de la conduite; examiner les compétences des instructeurs et accompagnateurs; examiner la façon dont tout cela peut être rendu opérationnel.

Je suis donc particulièrement heureux que le fédéral et les Régions se soient mis ensemble pour partager les mêmes objectifs d'amélioration de la formation à la conduite et de rendre la préparation du travail optimale dès le transfert de la compétence en juillet de l'année prochaine.

Kattrin Jadin (MR):

Monsieur le secrétaire d'État, je vous remercie pour votre réponse très complète. En termes de délai, vous êtes-vous fixé des objectifs de mise en place?

Melchior Wathelet, secrétaire d'État:

Soyons de bon compte! Aucune modification fondamentale n'interviendra avant la régionalisation, mais tout le travail aura été fait. Je suppose que ce sera un des grands chantiers dans chacune des Régions sur la base du travail qui aura été préparé, mis sur la table et entamé par ce groupe de travail réunissant les trois Régions.